

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 128 (2002)
Heft: 23: Décontracter l'Aire

Artikel: Une nouvelle solidarité entre la ville et la campagne
Autor: Cogato Lanza, Elena
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nouvelle solidarité entre la ville et la campagne

Elena Cogato Lanza: De quelle manière le regard du paysagiste peut-il contribuer à reformuler la problématique de la «renaturation»?

Michel Corajoud: Personnellement, je n'ai pas encore eu l'occasion de travailler à un projet de «renaturation». Lors de ma participation au jury du mandat d'études parallèles pour l'Aire, j'ai pu prendre connaissance de près de cette thématique, en ce qui concerne notamment les aspects biologiques, et constater que les experts en la matière ont beaucoup de mal à imaginer qu'outre celles de la nature, le paysage inclut d'autres données. Dans l'élaboration de leurs interventions, ils passent ainsi très vite du plan de la pure rationalité technique au plan formel, en prévoyant des aménagements qui excluent les hommes. Pour beaucoup de biologistes, la création de milieux «renaturés» est en effet incompatible avec la fréquentation du public: pour aller vite, on se rend compte que les hommes sont de trop dans cette affaire. Dans des contextes comme celui de la campagne de l'Aire, en revanche, la «renaturation» doit faire l'objet d'un débat de fond qui tient plus largement au rapport ville/campagne, c'est-à-dire à la question centrale de la modernité, que tous les savoirs impliqués dans la transformation du territoire et du paysage se devraient d'aborder. Nous observons aujourd'hui que le territoire agricole est progressivement envahi par la ville, au moyen de plans masses qui ne regardent même pas le territoire. Les gens se regardent eux-mêmes, et la campagne n'est pas mise en perspective, alors qu'elle constitue la seule monumentalité de cette ville. On doit développer une nouvelle pensée de la périphérie, de cette frange dans laquelle ville et campagne se dissolvent. De cette double dissolution négative, il faut passer à la construction d'une alliance, d'une solidarité entre le monde rural et l'urbain.

ECL: Ces considérations nous amènent directement au thème de l'interdisciplinarité. Comment la mettre en œuvre, dans le domaine de l'aménagement du territoire?

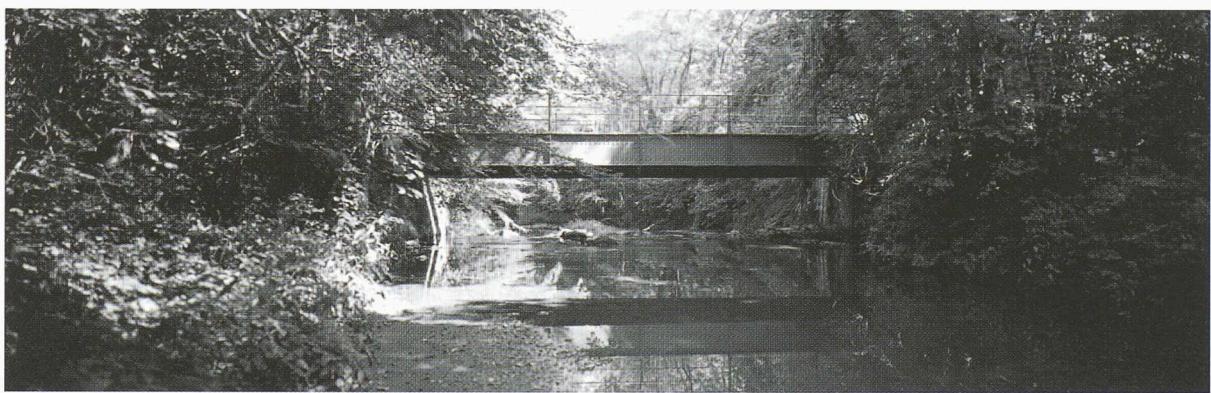
MC: Je crois à l'interdisciplinarité - j'ai d'ailleurs fait partie de l'AUA¹, certainement la première équipe pluridisciplinaire

en France - mais je suis convaincu qu'elle doit se mettre en place dans une procédure de projet. L'enjeu du mandat d'étude pour l'Aire était celui de satisfaire à toutes les questions posées dans les différents domaines (hydrologie, nature, aménagement, paysage, etc.) et de leur donner une cohérence grâce au projet. Dans ce phénomène de «transsubstantiation» qu'est le projet - qui transforme des exigences verbales, intellectuelles et conceptuelles, en une situation spatiale - les contradictions, qui sont placées sur un plan programmatique, changent de nature. Le projet donne une chance à la résolution des contradictions, parce que l'espace offre, dans son épaisseur, des possibilités que le langage seul ne peut pas offrir. Je pense qu'il faut un «homme de projet» qui soit le gardien du fonctionnement interdisciplinaire. Notre jury a clairement exprimé la conquête du leadership, dans ce type d'opération, par un homme de projet qui n'est pas censé posséder tous les savoirs requis pour de la «renaturation», mais qui soit en mesure d'empêcher toutes les pensées sectorielles de se remettre en action d'une manière très vigoureuse et indépendante, à n'importe quel moment du processus. Le paysage comporte la prise en compte et l'enchaînement de multiples données qui doivent être ressemblées en vue de produire une totalité qui fasse sens.

ECL: Où réside, à votre avis, l'exemplarité du mandat pour la revitalisation de l'Aire?

MC: Premièrement, dans la centralité de la dimension projectuelle, qui était déjà très présente dans la conception du programme. Le groupe GMA, qui a édité le cahier des charges, sait comment fonctionne un projet, lequel est à la fois un procédé résolutoire et un outil de réflexion qui peut re-interroger le programme et reformuler la question autrement. Je pense que le projet est le seul outil de la démocratie dans lequel tout le monde peut entrer, non pas pour le piétiner ou le saccager, mais pour lui apporter un éclaircissement et un point de vue.

¹ AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture): atelier pluridisciplinaire créé en 1960 à l'initiative de l'urbaniste Jacques Allégret; établi à Paris, puis à Bagnolet (de 1968 jusqu'à sa dissolution, en 1986); actif en France et en Afrique.



Deuxièmement, dans le mode de fonctionnement du jury, tout à fait innovant: un conclave de quatre jours, cela ne se fait jamais pour un jury de concours! En ce qui concerne la règle du jeu, il était établi que nous ne nous prononcerions pas tout de suite sur les projets en compétition. On avait un droit de réserve, qui nous donnait la possibilité d'exposer nos points de vue programmatiques, en lien avec notre spécialité, sans cependant prendre position. Et puis, nous avons passé beaucoup de temps sur le site: le jury se tenait sur place, on allait se promener, on avait la plaine de l'Aire face à nous. La présence forte du site nous a sûrement permis, dans la discussion, de ne pas quitter le réel pour nous évader dans des considérations simplement techniques ou doctrinaires. Au cours de quatre jours, les convictions se sont doucement affirmées. Il y a eu un vrai débat, même avec les élus, et tout cela dans une grande sérénité. En France, les membres du jury ne vont même pas regarder le site, et n'ont qu'une demi-journée pour prendre une décision. Dans le cas de l'Aire, le jury s'est déroulé comme un projet, dans lequel j'apprenais beaucoup de choses (indicateurs du vivant, dynamiques de la nappe phréatique, phénomènes de méandrage, etc.) qui venaient s'ajouter aux connaissances qu'Alain Léveillé m'avait transmis sur la «tracéologie» de ce territoire. Et j'ai l'impression que presque tous les membres du jury ont fait chacun ses découvertes. J'ai vu Patrick Durand, biologiste, commencer à regarder le canal autrement, à l'admirer en tant qu'ouvrage de l'art et à douter de la nécessité de le détruire.

ECL: Dans l'évaluation des projets faite par le jury, le traitement du canal de l'Aire a constitué l'un des critères prioritaires, alors que le cahier de charges ne s'était pas exprimé en ce sens.

MC: Lorsque je suis entré dans le jury, j'avais pour objectif de sauver le canal de la destruction. Naturellement, j'avais la conscience que, en son état, il constituait un milieu peu favorable au vivant; toutefois, sa destruction aurait signifié une perte incroyable du point de vue de l'épaisseur historique inscrite dans ce canal. Le paysage a été dessiné par les agriculteurs et il garde la mémoire des actions qu'ils ont entreprises pour rendre cultivable la campagne. Dans ma formation de paysagiste, je suis moins porté à l'admiration des paysages naturels que des paysages agricoles. Ce sont ces derniers qui ont fondé mon esthétique. Tous les systèmes de drainage, issus de la rationalité paysanne qui travaille sur un sol, sont d'une grande beauté; le canal de l'Aire est magnifique, c'est une très belle ligne, et les agriculteurs y ont cru énormément, afin de relier tout le système de drainage de la plaine.

De mon point de vue, tous les projets qui détruisaient le canal étaient dès lors des projets à combattre. Et il y avait urgence, parce qu'il y avait quelque part un acharnement à ce que le béton soit démolì. Les «naturalistes» voyaient dans cette maçonnerie une sorte d'insolence insupportable, quelque chose qui les choquait.

Or ce que je trouve très dangereux dans cette approche, c'est qu'elle propose à nouveau la vieille position de la *tabula rasa*, qui avait appartenu autrefois aux architectes de ma génération. Selon cette optique, nous pensions que la culture pouvait être un obstacle au développement de notre activité, et que le fait de nous intéresser aux antécédents nous empêcherait de mettre en perspective le futur. Il nous a fallu du temps pour nous remettre sur les rails, pour nous inscrire correctement dans la pensée de l'histoire²... et voilà que, dans cette «renaturalisation», on nous propose un retour de la *tabula rasa* - avec, bien entendu, une motivation différente. C'est d'ailleurs une *tabula rasa* bien plus dangereuse, parce que si, d'une part on ne voyait pas pour «qui» on devrait faire de la «renaturalisation» (on nous proposait d'éloigner le public), on voyait bien «contre» qui elle allait se faire: contre le monde agricole.

ECL: A première vue, on ne s'attendrait pas à ce que les conflits entre nature et agriculture soient si virulents.

MC: On n'a pas le droit de dire que les paysans n'ont fait que détruire les milieux vivants, alors qu'ils ont servi longtemps à nourrir le pays. Aujourd'hui, un paysan peut être obligé de rendre à l'Etat ses terrains à six francs le mètre carré, dès lors qu'ils sont déclarés d'utilité publique. Je pense qu'il peut accepter de le faire seulement s'il trouve qu'il ne s'agit pas uniquement de réaliser un projet technique, mais que le nouvel aménagement produira un nouveau sens. C'est le cas du projet *Superpositions*, qui conserve la valeur patrimoniale et culturelle du canal et permet de dégager un territoire d'expression pour les biologistes. Le groupe de Georges Descombes a mis «en mitoyenneté» deux projets, l'un de «renaturalisation», l'autre d'aménagement. En conservant le canal de l'Aire, il lui a trouvé un nouvel usage qui l'a sauvé définitivement; le canal est l'horizon par dessus duquel on met en scène la «renaturalisation», à laquelle il participe également en tant qu'élément de consolidation des terrains.

Il faut être clair: la cohabitation des différentes finalités (biologique et agricole) n'est pas un enjeu paysager au sens purement esthétique du terme, mais principalement au sens

² Sur cette évolution, voir aussi MICHEL CORAJoud: «Du site au projet de paysage», *IAS* N° 7/1992, pp. 134-135

social. Face à certaines prises de position en matière de «renaturation», les paysans ne savent plus quel sens à donner à leur travail; en d'autres termes, ils ne savent plus dans quel mécanisme raisonnable leur condition s'inscrit. Ils sont à la merci, d'un côté, de pressions urbaines considérables, et, de l'autre côté, d'une pression «renaturante». Mais il suffit qu'on regarde les vues aériennes et il n'est pas difficile de dire qui, entre les paysans et les urbanistes, a le plus détruit le paysage et la nature.

ECL: Du point de vue de la mise en cohérence des différents domaines du territoire, comment s'assurer que les résultats auxquels le mandat d'étude parallèles pour l'Aire a conduit ne se perdent pas?

MC: Aujourd'hui, la grande tentation, de la part de l'administration cantonale, serait de prendre le projet et de renoncer à la présence des concepteurs. Je crois à la pluridisciplinarité, mais je crois également à l'unicité de la personne et du groupe de conception, qui seuls peuvent garder la cohérence du projet. Il y a une manière, un style, une façon de faire dans la résolution des contradictions, qui appartiennent à Descombes et à son équipe, et à personne d'autre. Je pense également que le jury devrait pouvoir être convoqué à tout moment, en cas de conflits graves, de manière à ce que sa décision ne soit pas déviée.

ECL: Quelles sont les questions soulevées par ce mandat d'étude, qui restent encore ouvertes?

MC: Au sujet de la «renaturation», je ne sais pas encore à quelle échelle il faut la penser, la prévoir, la mettre en œuvre. Il est vrai que cette rivière, lorsqu'on l'observe de très près, donne peu de chances au développement de la flore et de la faune. Mais, dès qu'on regarde les dévastations énormes qui ont lieu ailleurs, on peut penser qu'il y a quelque chose de dérisoire dans cette bataille pour une rivière. Je trouve injus-

te, d'ailleurs, que, tout en finançant cette étude, on laisse construire des zones villas en très grand nombre. Ces dernières participent beaucoup plus gravement au dérèglement du système hydraulique que le réseau de drainage fait par les paysans.

Au sujet de l'interdisciplinarité, et d'une manière très générale, j'observe que les ingénieurs ont perdu le goût du projet - lorsqu'ils ne lui sont pas franchement hostiles. C'est une des raisons pour lesquelles l'interdisciplinarité est si difficile à mettre en place. Les ingénieurs semblent avoir perdu leur identité de «scientifiques», fondée dans l'approche empirique et expérimentale propre au projet. Il faudrait qu'ils retrouvent ce qu'ils ont eu à une certaine époque, lorsqu'ils étaient des hommes du projet comme les architectes, conscients de la complexité du monde et prêts à l'aborder via le tâtonnement nécessaire à l'approche du projet, qui ne sait pas à l'avance comment il va se dérouler, ni selon quelles procédures.

Propos recueillis par Elena Cogato Lanza

Michel Corajoud, paysagiste
23, Rue Sébastien-Mercier, F - 75000 Paris

Michel Corajoud est paysagiste. Sa pratique professionnelle et son enseignement à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, depuis sa création en 1971, sont intimement liés. Il enseigne également à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève; il est l'auteur de nombreuses réalisations, dont le parc du Sausset (Seine-Saint-Denis)³, le réaménagement de l'avenue d'Italie à Paris, l'aménagement de la cité internationale (avec Renzo Piano) et le parc Gerland à Lyon. Il a obtenu le Grand Prix du paysage en 1992.

³ MICHEL et CLAIRE CORAJoud: «Parc du Sausset - La construction d'un grand territoire», *IAS* N° 20/1992, pp. 388-391

